

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ « ÉDUCATEUR SPORTIF » MENTION « ACTIVITÉS DE SPORT AUTOMOBILE »

Le titulaire du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités de sport automobile » exerce le métier de moniteur de pilotage automobile. Il bénéficie d'une autonomie technique et pédagogique.

Le moniteur encadre un public désirant découvrir l'activité. Il peut initier également à un premier niveau de compétition.

Le titulaire du BPJEPS sport automobile conçoit des séances permettant de sécuriser l'activité, d'entretenir la motivation du public et de faire progresser les participants en améliorant leur niveau d'autonomie et de pratique.

Ces modes d'intervention lui permettent principalement :

- conduire un projet d'animation, d'initiation au développement de la pratique sportive en sport automobile ;
- accueillir les publics, participer à l'animation sportive d'une structure et contribuer à la promotion des activités de sport automobile ;
- participer à la valorisation de ce sport ;
- participer à l'organisation et à la gestion de l'activité ;
- respecter, lors des séances, le protocole de la démarche de pratique sportive en sécurité.

Le moniteur évolue essentiellement dans le secteur marchand et plus rarement au sein d'associations. Le statut d'auto-entrepreneur est très présent pour les titulaires des options optimisation au pilotage et à la conduite sécuritaire et tout-terrain. La plupart des BPJEPS option karting sont quant à eux salariés et bien souvent sédentaires.

La grande majorité des structures qui organise les stages sur circuit dans le cadre de l'option optimisation au pilotage et à la conduite sécuritaire vont à la rencontre des publics et les moniteurs indépendants sont amenés à se déplacer sur plusieurs circuits au niveau national.

La clientèle en sport automobile est davantage demandeuse de roulage dans des autos de prestige plutôt que d'apprendre à maîtriser un véhicule dans des situations difficiles. La commercialisation de stage de découverte pour effectuer des tours de circuit de façon formatée mais très lisible pour le consommateur, aux volants de voitures de série Grand Tourisme, a fait considérablement croître l'activité des stages sur circuit. La pratique de loisir est et reste un moteur dans le développement des activités automobiles.

A l'initiative des constructeurs automobiles, les titulaires d'un BPJEPS sport automobile option optimisation au pilotage et à la conduite sécuritaire et tout-terrain sont amenés à travailler autour des produits de la marque, auprès de clients ou futurs clients, lors d'opération de présentation de nouveaux produits mais également lors de sessions de formation à l'attention des commerciaux ou distributeurs de la marque.

Les structures karting vivent principalement de sessions de location, de l'organisation de série sur un format endurance et de l'organisation de journée ou demi-journées à l'attention des entreprises.

Les certificats complémentaires suivants permettent au moniteur d'enrichir ses compétences professionnelles :

- « Encadrer des activités de sport automobile sur glace ou sur surface enneigée » ;
- « Encadrer des activités de sport automobile en véhicule monoplace et en prototype » ;
- « Encadrer des activités de sport automobile de loisir ou émergentes ».

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Les modalités d'évaluation des blocs de compétences sont détaillées en annexe III du présent arrêté	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES et INDICATEURS D'ÉVALUATION
BC 1 - CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION (*)			
A.1.1. Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation	C.1.1.1. Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation	La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 1 (BC 1) est réalisée au moyen d'un entretien à partir de la production d'un document écrit personnel de vingt-cinq pages maximum, explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.	Le candidat identifie les caractéristiques principales du territoire de sa structure, qui peuvent avoir un impact sur les activités de sa structure et son développement. - Il en présente au minimum trois parmi les suivantes : les acteurs du champ du sport et/ou de l'animation, les collectivités territoriales ou acteurs publics ayant un rôle dans le champ du sport ou de l'animation, la population, les caractéristiques de l'environnement direct de la structure (urbain, semi urbain, périphérique, rural...), les espaces naturels et lieux de pratiques, les caractéristiques économiques et sociales du territoire (activités économiques, emploi, chômage, difficultés sociales éventuelles), les modalités de déplacement (transports en commun, véhicule personnel, réseau de covoiturage). - Il illustre leur impact potentiel sur sa structure en donnant des exemples.
	C.1.1.2. Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap		Le candidat présente les caractéristiques des publics visés par la structure. - Pour chaque type de public visé par le projet, il détaille les principales caractéristiques identifiées. - Il en déduit des besoins vis-à-vis du projet de la structure. - Il porte une attention particulière aux caractéristiques spécifiques des publics dans son analyse de besoins notamment

			les publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap
A.1.2. Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics	C.1.2.1. Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous		Le candidat propose différents moyens de recueillir les demandes des publics accueillis ou celles des acteurs du territoire. - Il caractérise les différents moyens de recueil possibles parmi notamment les suivants : échanges informels, entretiens, questionnaire, analyse documentaire... - Il sélectionne au moins un moyen de recueil de la demande, et explicite les raisons de son choix, en précisant ce qu'il propose pour repérer les demandes associées à une situation de handicap éventuelle. - Il présente les résultats de son recueil de la demande des publics ou des acteurs du territoire
	C.1.2.2. Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public		Le candidat élabore une proposition de projet, à partir des pistes qu'il a identifiées. - Il indique à quel public ce projet s'adresse, à quels besoins ou à quelle demande il répond, - Il indique comment ce projet s'inscrit dans l'offre d'animation existante. - Il précise les ressources humaines, matérielles et financières, que sa structure peut mobiliser pour mettre en œuvre ce projet.
A.1.3. Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation	C.1.3.1 Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour		Le candidat mobilise les moyens nécessaires à la conduite du projet qu'il anime - Il identifie les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à leur réalisation. - Il planifie leur mise en œuvre dans le temps. - Il décline pour chaque activité les résultats attendus. - Il présente au moins deux

	favoriser l'atteinte des résultats attendus		manières de prendre en compte la dimension écologique du projet notamment parmi la liste suivante, : la démarche éco-citoyenne proposée, les conséquences sur l'environnement, la mise en place d'un tri sélectif, la prise en compte du recyclage, la perspective de réemploi, l'initiative en faveur de la protection du site où se déroulent les activités, la préservation de la biodiversité, la mobilité, les énergies renouvelables, ...
	C.1.3.2. Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet		Le candidat s'assure du bon déroulement des activités planifiées : - Il vérifie que les activités prévues sont réalisées, - Il s'informe auprès des membres de l'équipe du déroulement des activités, - Il ajuste les actions à réaliser en fonction des résultats attendus, - Il tient compte des situations éventuelles de handicap détectées au sein de l'équipe et des aménagements nécessaires, - Il propose aux membres de l'équipe mobilisés des ajustements susceptibles de favoriser la bonne conduite des activités
	C.1.3.3. Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre		Le candidat met en œuvre les démarches administratives en vigueur dans le cadre de son projet. - Il identifie les démarches administratives à réaliser pour permettre la tenue des animations ou activités sportives - Il collecte ou retranscrit les informations nécessaires aux démarches administratives de son périmètre - Il utilise les outils numériques nécessaires aux démarches administratives
A.1.4. Evaluation du projet dans le	C.1.4.1. Analyser le projet conduit en conservant des		Le candidat réalise le bilan du projet dont il a eu la

champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis	traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts		responsabilité et identifie les perspectives. - Il mobilise les justificatifs des projets conduits et leurs résultats - Il décrit les résultats obtenus en référence aux objectifs initiaux - Il illustre les effets du projet, a minima pour deux champs parmi les suivants : social, culturel, sportif, éducatif, économique ou environnemental - Il formule des propositions d'amélioration pour les prochains projets.
	C.1.4.2. Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités		Le candidat rend compte des résultats du projet à son responsable. - Il détaille deux facteurs qui ont contribué positivement au projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication. - Il identifie deux facteurs qui ont fait ou aurait pu faire défaut dans le cadre de la mise en œuvre du projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication. - Il formule des propositions d'évolution des activités mises en œuvres

(*) « Au niveau 4, le professionnel conçoit, propose et met en œuvre des actions et participe à la conception de projets qui s'inscrivent dans l'organisation de travail de sa structure, dans la résolution de problèmes précis et la réponse aux aléas quotidiens. Il ne peut s'agir à ce niveau de solutions à des problèmes nouveaux et/ou qui impacteraient la stratégie de l'ensemble de la structure, de conception de dispositifs nouveaux ou de stratégies à l'échelle de la structure.

La conception telle qu'entendue ici pour le niveau 4 est donc bien distincte de celle associée par l'[arrêté du 8 janvier 2019](#) fixant les critères associés aux niveaux de qualification du cadre national des certifications professionnelles aux niveaux 5 et suivants.

Ces dispositions interprétatives ne s'appliquent pas aux certificateurs dépourvus de certification de niveau 4 qui se réservent le droit de ne pas établir de correspondances - au sens de l'[article L. 6113-7 du code du travail](#) - avec les certifications de niveau 4. »

BC 2 : VALORISER LES ACTIVITÉS ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION

A.2.1. Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation	C.2.1.1. Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage	La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 2 (BC 2) est réalisée au moyen d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance. Ce ou ces supports comprennent notamment les outils de communication utilisés.	Le candidat informe les publics visés et, le cas échéant, leur entourage du programme des activités de la structure. - Il prend l'initiative d'échanges avec les publics visés - Il facilite l'expression des intérêts de la ou des personnes. - Il conseille son interlocuteur sur les différentes activités pouvant répondre à ses intérêts. - Il met en valeur ces activités en détaillant ces propositions. - Il valorise la structure en communiquant sur les points forts de la structure, ses valeurs et son programme d'activités
	C.2.1.2. Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous		Le candidat communique avec les publics visés de manière adaptée. - Il formule un message à communiquer à un public choisi, en tenant compte de ses caractéristiques. Il explicite son choix. - Il porte une attention particulière aux besoins des personnes en situation(s) de handicap éventuelles, dans son choix de communication. - Il détaille les modalités de sa communication qu'il adapte en fonction du message, des publics visés, et des résultats attendus. - Il tient compte des risques liés à l'utilisation des outils numériques
A.2.2. Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation	C.2.2.1. Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation		Le candidat assure la promotion d'une de ses animations auprès d'un public visé. - Il choisit un moyen de communication pour présenter une animation parmi celles dont il a la responsabilité, - Il explicite les raisons de son choix de moyen de communication. - Il précise l'outil ou le support retenu selon les ressources mobilisables au sein de la structure.

			- Il en argumente l'intérêt par rapport au public visé.
	C.2.2.2. Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics		Le candidat présente un support de promotion de son animation. - Il prend en compte le public visé dans son message - Il invite au travers du message à participer à l'animation - Il utilise un message adapté à l'outil de communication choisi

BC 3A - CONCEVOIR, CONDUIRE, EN SÉCURITÉ ET ÉVALUER DES SÉANCES ET DES CYCLES DE SÉANCES DE DÉCOUVERTE, D'INITIATION ET D'APPRENTISSAGE D'OPTIMISATION DU PILOTAGE ET DE LA CONDUITE SÉCURITAIRE DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE

A.3A.1. Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire	C.3A.1.1. Définir les finalités d'un cycle de séances d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.	La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3A (BC 3A) est réalisée au moyen de : 1) une mise en situation professionnelle de conduite de la séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire 2) un entretien conduit à partir - d'une part de la séance mise en œuvre et - d'autre part d'un document produit par le candidat décrivant la conception de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, et d'un montage vidéo présentant une situation vécue en tant que moniteur embarqué.	Le candidat présente sa démarche de conception d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire : - Il présente la finalité du cycle de séances notamment parmi les domaines suivants : social, éducatif, technique, développement moteur, bien-être ... - Il précise les différents types d'apprentissage recherchés dans le cadre du cycle de séances, en lien avec les finalités du cycle - Par des exemples précis, il démontre la cohérence entre les finalités du cycle de séances et les caractéristiques du public visé.
	C.3A.1.2. Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en tenant compte de l'environnement de pratique, notamment la surface du lieu de pratique, ainsi que du profil des pratiquants visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap,		Le candidat présente sa démarche de conception de séances d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire à travers six fiches de préparation : - Il présente les objectifs spécifiques, le contenu, le déroulement ainsi que les méthodes et outils mobilisés pour les atteindre et en vérifier l'atteinte, - Il démontre que les objectifs, le contenu et le déroulement des séances, tels que prévus :

	afin de répondre aux finalités du cycle de séance et respecter une progression cohérente entre les séances.		*Permettent d'atteindre la finalité du cycle de séances défini, *Tiennent compte des caractéristiques, des motivations, du niveau de pratique et des capacités physiques et cognitives des pratiquants, *Tiennent compte de l'environnement de pratique d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire au pilotage - Il précise et argumente la progression pédagogique envisagée au sein de chaque séance et entre les séances, en précisant notamment les variables d'adaptation - Il explique comment il prévoit d'adapter chaque séance, en fonction des réactions des participants, des situations de handicap éventuelles et des progressions identifiées.
	C.3A.1.3. Assurer une veille concernant les pratiques et la réglementation relative à l'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en s'informant auprès de sources fiables, afin de respecter le cadre réglementaire et sécuritaire de la pratique.		Le candidat présente sa démarche de veille : - Il démontre que les actions mises en œuvre répondent aux évolutions des pratiques et de la réglementation en vigueur d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire : règles techniques et de sécurité, règles environnementales, Code de la route ... - Il démontre la fiabilité et la diversité des sources utilisées - Il démontre comment il prend en compte les informations obtenues
A.3A.2. Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire.	C.3A.2.1. Définir les conditions de réalisation d'une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer		Le candidat présente la démarche conduite, dans le cadre de la préparation d'une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire pour assurer la sécurité des pratiquants, la sienne et celle des tiers : - Il démontre que l'environnement de pratique défini pour la séance est en adéquation avec les situations proposées et les caractéristiques des pratiquants, notamment

	leur sécurité, la sienne et celle des tiers.		leur niveau de pratique - Il précise la manière dont il a tenu compte des risques spécifiques liés à l'optimisation du pilotage et à la conduite sécuritaire au pilotage - Il démontre comment il s'assure du respect de la réglementation en vigueur.
	C.3A.2.2. Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de repérer les risques avant la séance et assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et sécuritaires, dans le respect de la réglementation en vigueur.		Le candidat présente la démarche lui permettant de prendre en compte les risques avant la séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire : - Il démontre que la disponibilité des ressources humaines et matérielles est vérifiée en amont de la séance - Il démontre que l'état des matériels, équipements et lieux de pratique nécessaires à la réalisation en sécurité de la séance est vérifié en amont de la séance - Il démontre que le niveau de vérification opéré est en adéquation avec le contenu de la séance et les caractéristiques du public, notamment son niveau de pratique.
A.3A.3. Conduite de séances, de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire	C.3A.3.1. Accueillir les pratiquants à une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en en présentant les objectifs, les modalités de déroulement et les règles à respecter, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.		Le candidat met en œuvre un temps dédié à l'accueil des pratiquants en début de séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire - Il explicite les leviers utilisés pour instaurer un climat de confiance avec et entre les pratiquants et une dynamique de groupe visant l'implication et la collaboration des pratiquants au cours de la séance, y compris ceux en situation de handicap - Il présente les objectifs, les règles de sécurité et de bon fonctionnement ainsi que les attendus spécifiques de la part des pratiquants lors de la séance - Il s'assure de la bonne compréhension des consignes et règles à respecter par les pratiquants - Il démontre comment il adapte les consignes transmises selon les caractéristiques des

			pratiquants et les risques spécifiques identifiés.
	C.3A.3.2. Conduire en sécurité une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues et en les adaptant selon les réactions et réalisations des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.		Le candidat démontre comment il interagit avec les pratiquants au cours de la séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire : - Il met en œuvre la séance en s'appuyant sur ses travaux de conception - Il formule des consignes claires et précises concernant les activités et situations proposées - Il observe et écoute les pratiquants tout au long de la séance et démontre comment il adapte la durée des séquences, les techniques et situations pédagogiques prévues en conséquence - Il valorise les réalisations des pratiquants - Il identifie et traite les éventuelles situations de tensions ou de conflits entre les pratiquants ou impliquant les pratiquants - Il propose aux pratiquants un temps de retours/réactions au cours de la séance - Il vérifie que la séance répond aux objectifs définis.
	C.3A.3.3. Repérer les risques, freins ou difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés favorisant la progression des pratiquants, d'adapter son action pédagogique et d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident.		Le candidat démontre comment il accompagne la progression pédagogique des pratiquants, en sécurité, tout au long de la séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire : - Il détecte les freins ou difficultés éventuellement rencontrés au cours de la séance par les pratiquants et identifie les risques associés : - Il veille à la sécurité et au bien-être des pratiquants tout au long de la séance - Il repère les besoins d'accompagnement individuels et collectifs - Il intervient de manière proportionnée en cas de situation accidentogène ou et/ou d'accident - Il accompagne les pratiquants selon leurs besoins : explications

			complémentaires, conseils, correction de gestes techniques, adaptation du contenu de la séance ...
A.3A.4. Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire	C.3A.4.1. Analyser une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, afin de proposer des améliorations pour les séances suivantes.		Le candidat réalise le bilan de la séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire : - Il démontre avoir observé et analysé les différentes situations intervenues au cours de la séance - Il utilise les outils d'évaluation présentés dans le cadre de la conception des séances pour vérifier l'atteinte des objectifs - Il met en évidence les points de progrès et les points forts de son action et identifie les modifications à apporter aux séances suivantes
	C.3A.4.2. Evaluer un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.		Le candidat réalise le bilan des 3 séances effectivement réalisées et présentées dans le document produit : - Il précise en quoi les séances se sont inscrites dans l'offre et l'organisation de la structure - Il mesure les résultats obtenus grâce aux outils définis en phase de conception - Il identifie et argumente les améliorations à apporter à un prochain cycle de séances et à sa pratique en général.

BC3-B - CONCEVOIR, CONDUIRE EN SÉCURITÉ ET ÉVALUER DES SÉANCES ET DES CYCLES DE SÉANCES DE DÉCOUVERTE, D'INITIATION ET D'APPRENTISSAGE DE KARTING DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE

	C.3B.1.1. Définir les finalités d'un cycle de séances de karting, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.	La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3B (BC 3B) est réalisée au moyen de : 1) une mise en situation professionnelle de conduite de la séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage d'optimisation du karting	Le candidat présente sa démarche de conception d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage de karting : - Il précise en quoi le cycle de séances s'inscrit dans le projet et l'organisation de travail de la structure - Il présente la finalité du cycle de séances notamment parmi les domaines suivants : social, éducatif, technique, développement moteur, bien-être... - Il précise les différents types d'apprentissage recherchés dans le cadre du cycle de séances, en lien avec les finalités du cycle - Par des exemples précis, il démontre la cohérence entre les finalités du cycle de séances et les caractéristiques du public visé.
A.3B.1. Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du karting	C.3B.1.2. Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances de karting, en tenant compte de l'environnement de pratique, notamment la surface du lieu de pratique, ainsi que du profil des pratiquants visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap, afin de répondre aux finalités du cycle de séance et respecter une progression cohérente entre les séances.	2) un entretien conduit à partir -d'une part de la séance mise en oeuvre et d'autre part d'un document produit par le candidat décrivant la conception d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage du karting.	Le candidat présente sa démarche de conception de séances de karting : - Il présente les objectifs spécifiques, le contenu, le déroulement ainsi que les méthodes et outils mobilisés pour les atteindre et en vérifier l'atteinte, - Il démontre que les objectifs, le contenu et le déroulement des séances, tels que prévus : *Permettent d'atteindre la finalité du cycle de séances défini, *Tiennent compte des caractéristiques, des motivations, du niveau de pratique et des capacités physiques et cognitives des pratiquants, *Tiennent compte de l'environnement de pratique en karting - Il précise et argumente la progression pédagogique envisagée au sein de chaque séance et entre les séances, en précisant notamment les variables d'adaptation - Il explique comment il prévoit

			d'adapter chaque séance, en fonction des réactions des participants, des situations de handicap éventuellement identifiées et des progressions identifiées.
	C.3B.1.3. Assurer une veille concernant les pratiques et la réglementation du karting, en s'informant auprès de sources fiables, afin de de respecter le cadre règlementaire et sécuritaire de la pratique.		Le candidat présente sa démarche de veille : - Il démontre que les actions mises en œuvre répondent aux évolutions des pratiques et de la réglementation en karting : - règles techniques et de sécurité - Il démontre la fiabilité et la diversité des sources utilisées - Il démontre comment il prend en compte les informations obtenues
A.3B.2. Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du karting	C.3B.2.1. Définir les conditions de réalisation d'une séance de karting, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, la sienne et celle des tiers.		Le candidat présente la démarche conduite, dans le cadre de la préparation d'une séance de karting pour assurer la sécurité des pratiquants et celle des tiers : - Il démontre que l'environnement de pratique défini pour la séance est en adéquation avec les situations proposées et les caractéristiques des pratiquants, notamment leur niveau de pratique - Il précise la manière dont il a tenu compte des risques spécifiques liés au karting - Il démontre comment il s'assure du respect de la réglementation en vigueur.
	C.3B.2.2. Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage en karting, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de repérer les risques avant la séance et assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et sécuritaires, dans le respect de la réglementation en vigueur.		Le candidat présente la démarche lui permettant de prendre en compte les risques avant la séance de karting : - Il démontre que la disponibilité des ressources humaines et matérielles est vérifiée en amont de la séance - Il démontre que l'état des matériels, équipements et lieux de pratique nécessaires à la réalisation en sécurité de la séance est vérifié en amont de la séance - Il démontre que le niveau de vérification opéré est en

			adéquation avec le contenu de la séance et les caractéristiques du public, notamment son niveau de pratique.
A.3B.3. Conduite de séances, de découverte, d'initiation et d'apprentissage du karting	C.3B.3.1. Accueillir les pratiquants à une séance de karting, en en présentant les objectifs, les modalités de déroulement et les règles à respecter, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.		Le candidat met en œuvre un temps dédié à l'accueil des pratiquants en début de séance de karting : - Il explicite les leviers utilisés pour instaurer un climat de confiance avec et entre les pratiquants et une dynamique de groupe visant l'implication et la collaboration des pratiquants au cours de la séance, y compris ceux en situation de handicap - Il présente les objectifs, les règles de sécurité et de bon fonctionnement ainsi que les attendus spécifiques de la part des pratiquants lors de la séance - Il s'assure de la bonne compréhension des consignes et règles à respecter par les pratiquants - Il démontre comment il adapte les consignes transmises selon les caractéristiques des pratiquants et les risques spécifiques identifiés.
	C.3B.3.2. Conduire en sécurité une séance de karting, en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues et en les adaptant selon les réactions et réalisations des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.		Le candidat démontre comment il interagit avec les pratiquants au cours de la séance de karting : - Il met en œuvre la séance en s'appuyant sur ses travaux de conception - Il formule des consignes claires et précises concernant les activités et situations proposées - Il observe et écoute les pratiquants tout au long de la séance et démontre comment il adapte la durée des séquences, les techniques et situations pédagogiques prévues en conséquence - Il valorise les réalisations des pratiquants - Il identifie et traite les éventuelles situations de tensions ou de conflits entre les pratiquants ou impliquant les pratiquants - Il propose aux pratiquants un temps de retours/réactions au cours de la séance

			- Il vérifie que la séance répond aux objectifs définis.
	C.3B.3.3. Repérer les risques, freins ou difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance de karting, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés favorisant la progression des pratiquants, d'adapter son action pédagogique et d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident.		Le candidat démontre comment il accompagne la progression pédagogique des pratiquants, en sécurité, tout au long de la séance de karting : - Il détecte les freins ou difficultés éventuellement rencontrés au cours de la séance par les pratiquants et identifie les risques associés - Il veille à la sécurité et au bien-être des pratiquants tout au long de la séance - Il repère les besoins d'accompagnement individuels et collectifs - Il intervient de manière proportionnée en cas de situation accidentogène ou et/ou d'accident - Il accompagne les pratiquants selon leurs besoins : explications complémentaires, conseils, correction de gestes techniques, adaptation du contenu de la séance ...
A.3B.4. Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du karting	C.3B.4.1. Analyser une séance de karting, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, afin de proposer des améliorations pour les séances suivantes.		Le candidat réalise le bilan de la séance de karting : - Il démontre avoir observé et analysé les différentes situations intervenues au cours de la séance - Il utilise les outils d'évaluation présentés dans le cadre de la conception des séances pour vérifier l'atteinte des objectifs - Il met en évidence les points de progrès et les points forts de son action et identifie les modifications à apporter aux séances suivantes du cycle
	C.3B.4.2. Evaluer un cycle de séances de karting, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.		Le candidat réalise le bilan du cycle de séances de karting : - Il précise en quoi le cycle de séances a servi le projet et l'organisation de la structure - Il démontre l'adéquation entre le cycle tel que conçu et réalisé et les finalités et objectifs initialement définis - Il mesure les résultats obtenus grâce aux outils définis en phase

			de conception. - Il identifie et argumente les améliorations à apporter à un prochain cycle de séances et à sa pratique en général.
BC3-C - CONCEVOIR, CONDUIRE EN SÉCURITÉ ET ÉVALUER DES SÉANCES ET DES CYCLES DE SÉANCES DE DECOUVERTE, D'INITIATION ET D'APPRENTISSAGE DU TOUT-TERRAIN DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE			
A.3C.1. Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du tout- terrain	C.3C.1.1. Définir les finalités d'un cycle de séances de tout-terrain, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.	La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3C (BC 3C) est réalisée au moyen de : 1) une mise en situation professionnelle de conduite de la séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage d'optimisation du tout-terrain 2) un entretien conduit à partir -d'une part de la séance mise en oeuvre et d'autre part d'un document produit par le candidat décrivant la conception d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage du tout-terrain	Le candidat présente sa démarche de conception d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage du tout-terrain : - Il précise en quoi le cycle de séances s'inscrit dans le projet et l'organisation de travail de la structure - Il présente la finalité du cycle de séances notamment parmi les domaines suivants : social, éducatif, technique, développement moteur, bien-être ... - Il précise les différents types d'apprentissage recherchés dans le cadre du cycle de séances, en lien avec les finalités du cycle - Par des exemples précis, il démontre la cohérence entre la finalité du cycle de séances et les caractéristiques du public visé.
	C.3C.1.2. Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances de tout-terrain, en tenant compte de l'environnement de pratique, notamment la surface du lieu de pratique, ainsi que du profil des pratiquants visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap, afin de répondre aux finalités du cycle de séance et respecter une progression cohérente entre les séances.		Le candidat présente sa démarche de conception de séances de tout-terrain : - Il présente les objectifs spécifiques, le contenu, le déroulement ainsi que les méthodes et outils mobilisés pour les atteindre et en vérifier l'atteinte, - Il démontre que les objectifs, le contenu et le déroulement des séances, tels que prévus : *Permettent d'atteindre les finalités du cycle de séances défini, *Tiennent compte des caractéristiques, des motivations, du niveau de pratique et des capacités physiques et cognitives des pratiquants, *Tiennent compte de l'environnement de pratique du tout- terrain

			- Il précise et argumente la progression pédagogique envisagée au sein de chaque séance et entre les séances, en précisant notamment les variables d'adaptation - Il explique comment il prévoit d'adapter chaque séance, en fonction des réactions des participants, des situations de handicap éventuellement identifiées et des progressions identifiées.
	C.3C.1.3. Assurer une veille concernant les pratiques et la réglementation du tout-terrain, en s'informant auprès de sources fiables, afin de de respecter le cadre réglementaire et sécuritaire de la pratique.		Le candidat présente sa démarche de veille : - Il démontre que les actions mises en œuvre répondent aux évolutions des pratiques et de la réglementation du tout-terrain : règles techniques et de sécurité, règles environnementales, Code de la route... - Il démontre la fiabilité et la diversité des sources utilisées - Il démontre comment il prend en compte les informations obtenues
A.3C.2. Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du tout- terrain	C.3C.2.1. Définir les conditions de réalisation d'une séance de tout terrain, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, la sienne et celle des tiers.		Le candidat présente la démarche conduite, dans le cadre de la préparation d'une séance de tout-terrain pour assurer la sécurité des pratiquants et celle des tiers : - Il démontre que l'environnement de pratique défini pour la séance est en adéquation avec les situations proposées et les caractéristiques des pratiquants, notamment leur niveau de pratique - Il précise la manière dont il a tenu compte des risques spécifiques liés au tout- terrain - Il démontre comment il s'assure du respect de la réglementation en vigueur.
	C.3C.2.2. Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance de tout-terrain, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de repérer les risques avant la séance et		Le candidat présente la démarche lui permettant de prendre en compte les risques avant la séance de tout-terrain : - Il démontre que la disponibilité des ressources humaines et matérielles est vérifiée en amont

	assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et sécuritaires, dans le respect de la réglementation en vigueur.		de la séance - Il démontre que l'état des matériels, équipements et lieux de pratique nécessaires à la réalisation en sécurité de la séance est vérifié en amont de la séance - Il démontre que le niveau de vérification opéré est en adéquation avec le contenu de la séance et les caractéristiques du public, notamment son niveau de pratique.
A.3C.3. Conduite de séances, de découverte, d'initiation et d'apprentissage du tout -terrain	C.3C.3.1. Accueillir les pratiquants à une séance de tout-terrain, en en présentant les objectifs, les modalités de déroulement et les règles à respecter, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.		Le candidat met en œuvre un temps dédié à l'accueil des pratiquants en début de séance de tout-terrain : - Il explicite les leviers utilisés pour instaurer un climat de confiance avec et entre les pratiquants et une dynamique de groupe visant l'implication et la collaboration des pratiquants au cours de la séance, y compris ceux en situation de handicap - Il présente les objectifs, les règles de sécurité et de bon fonctionnement ainsi que les attendus spécifiques de la part des pratiquants lors de la séance - Il s'assure de la bonne compréhension des consignes et règles à respecter par les pratiquants - Il démontre comment il adapte les consignes transmises selon les caractéristiques des pratiquants et les risques spécifiques identifiés.
	C.3C.3.2. Conduire en sécurité une séance de tout- terrain, en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues et en les adaptant selon les réactions et réalisations des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.		Le candidat démontre comment il interagit avec les pratiquants au cours de la séance de tout-terrain : - Il met en œuvre la séance en s'appuyant sur ses travaux de conception - Il formule des consignes claires et précises concernant les activités et situations proposées - Il observe et écoute les pratiquants tout au long de la séance et démontre comment il adapte la durée des séquences, les techniques et situations pédagogiques prévues en conséquence

			- Il valorise les réalisations des pratiquants - Il identifie et traite les éventuelles situations de tensions ou de conflits entre les pratiquants ou impliquant les pratiquants - Il propose aux pratiquants un temps de retours/réactions au cours de la séance - Il vérifie que la séance répond aux objectifs définis.
	C.3C.3.3. Repérer les risques, freins ou difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance de tout-terrain, en identifiant les besoins individuels et collectifs d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés favorisant la progression des pratiquants, d'adapter son action pédagogique et d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident.		Le candidat démontre comment il accompagne la progression pédagogique des pratiquants, en sécurité, tout au long de la séance de tout-terrain : - Il détecte les freins ou difficultés éventuellement rencontrés au cours de la séance par les pratiquants et identifie les risques associés : - Il veille à la sécurité et au bien-être des pratiquants tout au long de la séance - Il repère les besoins d'accompagnement individuels et collectifs - Il intervient de manière proportionnée en cas de situation accidentogène ou et/ou d'accident - Il accompagne les pratiquants selon leurs besoins : explications complémentaires, conseils, correction de gestes techniques, adaptation du contenu de la séance ...
A.3C.4. Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du tout- terrain	C.3C.4.1. Analyser une séance de tout-terrain, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, afin de proposer des améliorations pour les séances suivantes.		Le candidat réalise le bilan de la séance de tout-terrain : - Il démontre avoir observé et analysé les différentes situations intervenues au cours de la séance - Il utilise les outils d'évaluation présentés dans le cadre de la conception des séances pour vérifier l'atteinte des objectifs - Il met en évidence les points de progrès et les points forts de son action et identifie les modifications à apporter aux séances suivantes du cycle
	C.3C.4.2. Evaluer un cycle de		Le candidat réalise le bilan du

	séances de tout-terrain, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, afin de faire évoluer ses pratiques.		cycle de séances - Il précise en quoi le cycle de séances a servi le projet et l'organisation de la structure - Il démontre l'adéquation entre le cycle tel que conçu et réalisé et les finalités et objectifs initialement définis - Il mesure les résultats obtenus grâce aux outils définis en phase de conception. - Il identifie et argumente les améliorations à apporter à un prochain cycle de séances et à sa pratique en général.
--	--	--	---